MOTION

D'UN MEMBRE DU CLU

DES JACOBINS,

SOCIÉTÉ DES AMIS

DE LA

CONSTITUTION.



A PARIS,

1790.

AVIS
AU LECTEUR.

Du choc des opinions naît la vérité. Suis-je dans l'erreur? Réfutez-moi. Ai-je raison? Appuyez-moi. Et en tout cas, reconnoissez un homme qui s'intéresse vivement au bonheur des hommes.



LETTRE

Aux Auteurs de la Chronique de Paris (1).

V TRE extrait, Meſſieurs, d'une brochure intitulée: *de la Religion, à l'Aſſemblee Nationale*; me rappelle un nombre de réflexions conſignées dans mon livre de la *Certitude des Preuves du Mahométiſme*, & dans ma Diſſertation *ſur les Juifs*, & dans mon *Bréviaire Philoſophique*, & dans mes *Vœux d'un Gallophile*, vœux que je publiai en 1785 & qui s'accompliſſent en 1790. Je crois avoir démontré que ſi une Religion eſt néceſſaire au peuple, ce ne peut être que la Religion naturelle : Religion ſimple & à portée de tout le monde, grands & petits, riches & pauvres,

(1) Cette Chronique étant une des meilleurs Feuilles que la liberté conquiſe faſſe éclore, je lui adreſſe, de préférence, des idées qui me paroiſſent utiles à la choſe publique. On jugera ſi la matière que je traite dans mon épitre, ne mérite pas les honneurs d'une réimpreſſion.

ſavans & ignorans. Au lieu que le choix parmi les différens ſyſtêmes révélés, exige une érudition qui ſe dérobe à la capacité du vulgaire. L'aſcendant du Clergé, l'accumulation de ſes richeſſes, ſont les fruits néceſſaires d'un culte qui n'a d'autre baſe que l'autorité d'autrui ; *croire ſur parole*.

N'en ſeroit-il pas, Meſſieurs, de *cette belle & antique harmonie du Syſtême Politique avec le Syſtême Religieux*, comme de la prétendue néceſſité du *Véto-abſolu*, du *Sénat Mounier*, du *marc d'argent*, *de la coalition des Corps*, & de tant d'autres rêveries ariſtocratiques ? Il eſt digne de remarque que les ennemis les plus acharnés de la Conſtitution Françoiſe, inſiſtent chaudement ſur le maintien du Catholiciſme ; & ces ennemis n'étoient rien moins que Religieux avant la révolution. Gare le piége ! hommes libres, on voudroit fixer vos yeux vers le ciel, pour vous jouer quelque mauvais tour ſur la terre. Cette filouterie réuſſit également à la Foire & à l'Egliſe. Les Prêtres ſeroient moins riches, les Princes moins deſpotes, les peuples moins eſclaves, ſi les intérêts politiques n'avoient pas été mêlés avec les intérêts Théologiques. Encore ſi la morale y gagnoit ; mais hélas! Voyez l'Italie, la Sicile, l'Eſpagne & le Portugal. Chaque pas que je faiſois dans ces contrées mal-

heureuſes, confirmoit des principes diamétralement oppoſés à ceux dont vous donnez, Meſſieurs, l'extrait dans votre N°. 74.

La queſtion comment une Religion dominante peut s'adapter aux principes de la *Déclaration des droits*, offre des difficultés inſolubles. Partout où il y a ce qu'on appelle un *culte dominant*, on ne ſauroit que tolérer les autres cultes. Mais la tolérance Religieuſe eſt une oppreſſion naturellement illégale, d'autant plus qu'on ne ſauroit en aſſigner les limites; car ſi votre *tolérance* ne ſouffre point de cloches, pourquoi ſouffriroit-elle des hérétiques dans les charges Civiles & Militaires? Les *pourquoi* ſe multiplíroient ici à l'infini. Il n'appartient pas à des Citoyens de *tolérer* des Citoyens: on tolère des lieux de débauches & non pas des lieux de prières: ce ſeroit mettre les Temples au rang des B..... s. Je me ſuis étendu ſur ce chapitre lors de l'inſignifiant édit en faveur des non-Catholiques, & j'en conclus d'imiter les Américains unis, qui ont le bon ſens de reconnoître qu'un Corps politique, que le Souverain n'a point de Religion, quoique les Membres du Souverain puiſſent en avoir une, individuellement. La Religion eſt une relation entre Dieu & ma conſcience; mais non pas entre Dieu & des conſciences priſes

collectivement. Informez-vous de la morale des Citoyens, & laiſſez-là leurs dogmes. Une congrégation nuiſible à la ſociété ne doit pas même être tolérée.

L'Auguſte Aſſemblée diſſipera toutes les difficultés, en concentrant l'exercice de tous les cultes dans l'enceinte des oratoires. Cette loi de Police ne faiſant acception de perſonne, n'offenſera perſonne.

Paris, ce 18 Mars, 1790.

MOTION D'UN MEMBRE DU CLUB DES JACOBINS, SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

IL a donc fallu, Meſſieurs, trois victoires ſignalées pour renverſer l'ariſtocratie ! La victoire de Juin, la victoire de Juillet & la victoire d'Octobre couvrent les Pariſiens de lauriers immortels. Energie, ſageſſe, bravoure, prudence, activité, toutes les vertus de la guerre & de la paix ont concouru au ſuccès prodigieux du patriotiſme de la Capitale. Le peu de ſang répandu en trois mois a épargné quinze années de guerres civiles, & vraiſemblablement la diſſolution totale du plus bel Empire de l'Univers. Le dernier com-

plot de la cabale eſt un coup déciſif manqué ; c'eſt le hoquet du renard agoniſant. L'arrivée du Roi à Metz eût été le ſignal des convulſions inteſtines. Un exemple très-moderne donnoit aux conſpirateurs les plus belles eſpérances ; car jamais le ſtadhoudérat ne ſe fût relevé en Hollande, ſans le départ du Prince d'Orange pour Nimegue. Le refus des Officiers Généraux à Metz, de prêter le ſerment national, m'inſpira de violens ſoupçons & de vives inquiétudes. Je m'élevai contre la ſécurité générale. L'oiſeau vous échappera, diſois-je, &, s'il s'échappe, vous êtes perdu. En effet, la Conſtitution n'étant ni faite ni conſolidée, le chef de la Nation vous plonge dans une anarchie complette, en abandonnant l'Aſſemblée, dont les lenteurs concertées excitoient déjà du murmure. Joignez à cela une diſette concertée & des inſinuations répandues malicieuſement parmi le peuple crédule : des manifeſtes ſpécieux émanés de la Cour de Metz, auroient achevé la diviſion des eſprits : tous les mécontens nobles ou non nobles ſeroient accourus dans les trois Evêchés. Les Princes voiſins d'Allemagne, ligués pour ſoutenir leurs droits féodaux & eccléſiaſtiques en Alſace, s'épuiſeroient en hommes & en argent pour faire une algarade à la pruſſienne. L'armée royale, groſſie de troupes auxiliaires de Darmſtadt, de

de Deux-Ponts, de Bade-Bade, de Spire, de Trèves, de Mayence, de Cologne, de Bamberg, de Wirtzbourg, de Wirtemberg, &c.; cette armée feroit campée devant Metz, dont la garnifon donne la main, par une chaîne non interrompue, à toutes les garnifons de la Flandre, de la Picardie, de la Champagne, de la Lorraine, de l'Alface & de la Franche-Comté, depuis Calais & Dunkerque jufqu'à Huningue & Befançon. Voilà par conféquent toutes les Provinces au Nord & à l'Eft de Paris, à la dévotion du Cabinet de Metz. Il n'eft pas douteux que ce torrent n'entraînât fubitement la Capitale dans fa courfe impétueufe, d'autant plus que la défertion des grands Propriétaires auroit mis le comble à la mifere & au mécontentement des Parifiens. Les Bourgeois divifés, & affaillis par la multitude, auroient remercié le Ciel de retourner fous le defpotifme miniftériel; car de deux maux il faut choifir le moindre, & ici le choix n'auroit pas même lieu.

La préfence du Roi & du Corps légiflatif à Paris, produit un double avantage, & par le retour de la fplendeur paffée, & parce que cela déjoue les anti-Patriotes. Il y aura moins d'émeutes, & les émeutes feront plus faciles à réprimer. Il faudroit un miracle pour enlever le Roi de Paris,

& il étoit si aisé d'amener le Monarque de Versailles à Metz, qu'il a fallu un miracle pour prévenir cette catastrophe. On avoit eu la coupable précaution de former un cordon de Cavalerie & d'Infanterie, de Dragons & de Hussards, depuis Château-Thierri jusqu'à l'extrême frontiere, de sorte qu'il ne s'agissoit que de crever quelques chevaux dans une matinée de chasse, pour franchir la Brie. La chance étoit encore plus belle l'été dernier. La famille royale, environnée de trente ou quarante Régimens, auroit pu s'éloigner avec ceux de Versailles : mais la prise de la Bastille avoit tellement étourdi les aristocrates, qu'ils chercherent mal-adroitement leur salut dans une fuite précipitée, pendant qu'une retraite imposante auroit fait triompher leurs pernicieuses maximes.

Comme il est essentiel de calculer toutes les combinaisons politiques, présentes & futures, je prévois un moyen infaillible de ressusciter le despotisme en France. Un temps viendra où l'Europe sera calme. Le Roi s'entendroit avec l'Empereur pour allumer une guerre simulée, & les prétextes ne manquent pas entre voisins. Les deux Potentats s'avancent vers les frontieres, chacun à la tête de cent cinquante mille hommes. Le cousin d'Espagne, en fidele allié, demande passage par

le Languedoc & la Provence, pour attaquer l'ennemi commun dans la Lombardie. On ne ſe refuſe pas à des offres pareilles, & voilà quatre-vingts mille Eſpagnols dans nos Provinces méridionales. Le Roi de Sardaigne ſe montreroit non loin du Rhône : tous ces préparatifs, pour repouſſer les Impériaux, rempliroient le cœur des François d'un noble enthouſiaſme, & leur Roi toujours à cheval, toujours en uniforme, toujours manœuvrant & haranguant ſes troupes, paroîtroit à la Nation entiere comme un Dieu deſcendu de l'Empirée. Dans cette ivreſſe univerſelle, on s'attend chaque jour à une bataille. L'ennemi s'avance : l'armée françoiſe fait des mouvemens rétrogades pour prendre une poſition plus avantageuſe : mais hélas ! les deux armées n'en font bientôt qu'une ſeule, & trois cents mille ſtipendiaires diſciplinés tombent à l'improviſte ſur Paris, & glacent d'effroi toutes les Provinces du Nord, pendant que les Légions eſpagnoles & ſardes tiennent en reſpect tout le midi du Royaume. On caſſe l'Aſſemblée Nationale ; on caſſe les Aſſemblées départementales, & la liberté expire ſous le glaive de la tyrannie. Ce dénouement eſt auſſi inévitable qu'épouvantable, ſi vous refuſez le préſervatif que je vais indiquer, & nous ſerions peut-être un jour témoins de cette révolu-

tion politique, à moins qu'une révolution physique ne détachât la France du continent, à l'instar de l'Angleterre. J'ai montré le poison; indiquons l'antidote. C'est d'insérer dans la Constitution un article qui interdise au Roi la faculté de commander les troupes en personne, ni durant la guerre, ni pendant la paix; &, puisque ce Magistrat suprême n'a pas la faculté de juger les coupables, il ne paroîtra pas étrange de lui ôter l'uniforme, tout comme on lui ôte la simarre. L'article que je propose ne seroit au reste qu'un corollaire de votre Décret, Messieurs, du 6 Octobre, par lequel le Roi est inséparable de l'Assemblée Nationale. On s'est moqué des Sénats vénitiens & gênois, qui gardent le Doge prisonnier dans le Palais Ducal (1).

Admirons aujourd'hui la profonde sagesse de ces Sénateurs expérimentés: imitons leur exemple;

(1) Une question très-intéressante, & qui n'a jamais été proposée par aucune Académie, seroit celle-ci : *Quels sont les motifs des Gênois & des Vénitiens en retenant leur Doge prisonnier?* Ceux qui disent que personne ne voudroit être Roi de France à pareille condition, ignorent les brigues, les cabales, les dépenses des Nobles pour se faire élire Doges à Gênes & à Venise.

car ſi les François ne retiennent pas le Roi ſous la ſauve-garde d'une immenſe Capitale, au milieu d'une armée de Citoyens, d'une nombreuſe Garde nationale, je ne donne pas trente ans de durée à l'édifice que vous conſtruiſez avec tant de peine & de gloire (1).

---

(1) Je vais retracer ici les propres expreſſions dont je me ſervis l'été dernier. « Qu'eſt-ce qui empêche le » Roi maintenant d'habiter ſa Capitale? Louis XIV » a eu de bonnes raiſons pour abandonner le Louvre, » après en avoir été chaſſé dans ſa jeuneſſe : je me » trompe; ni Louis XIV ni Henri III n'en furent » chaſſés : ils prirent la fuite, ayant pouſſé à bout la » patience d'un peuple nombreux. Nous avons vu, à » la St. Jean derniere, ce que peut la multitude, » puiſqu'une diſtance de quatre lieues & une armée » de Gardes n'ont pas garanti le Monarque de recevoir » la loi du Pariſien déſarmé. Une vaſte & populeuſe » Capitale eſt la terreur des deſpotes, &, comme je » l'écrivis à M. le Marquis de Monteſquiou, la liberté » angloiſe eſt fondée ſur la grandeur de Londres, & » la liberté françoiſe ſur l'immenſité de Paris. Sans la » ſauve-garde de ces deux Cités, le pouvoir légiſlatif » en Angleterre, & ſur-tout en France qui n'eſt pas » une Iſle, ſuccomberoit bientôt ſous le fer & l'aſtuce » du pouvoir exécutif. Et comment cimenter l'union » de tant de Provinces étendues, s'il n'y avoit pas » une groſſe clef à la voûte de l'édifice? Demandez

Au nom de la France, Meſſieurs, examinez mûrement ma queſtion relativement aux voyages

---

» aux ennemis de Necker pourquoi ils vouloient transférer l'Aſſemblée Nationale à Noyon ou à Soiſſons. » Ils vous diront que Paris les faiſoit pâlir, & l'événement a juſtifié leurs craintes. La priſe de la Baſtille fit tomber entre nos mains toutes les fortereſſes » du Royaume. Et pourquoi la priſe du Château-Trompette ou de Pierre-en-Ciſe ou de toute autre place » forte n'auroit-elle pas produit le même effet? C'eſt » que Bordeaux ou Lyon ou toute autre Ville de » Province ne forment pas une maſſe impoſante & » centrale. Les fauteurs du deſpotiſme vont travailler » ſourdement à diminuer la population de Paris : ils » répéteront des ſophiſmes uſés : mais ne prenez pas » le change, braves François : achevez la conſtruction du Louvre ; invitez, preſſez la Famille Royale » de quitter Verſailles qui tombe en ruines, & la » Capitale ne ſe reſſentira nullement des réformes économiques & judiciaires. Demandez au Prince d'Orange » ce qu'il craint le plus ; ce qu'il déteſte le plus en » Hollande. Il vous répondra que c'eſt Amſterdam. » Un Conſeiller du Stadhouder diſoit qu'il mourroit » content s'il voyoit croître l'herbe dans la bourſe de » cette grande Ville. J. J. Rouſſeau vient à l'appui de mes aſſertions ». *Plus le même nombre d'habitans occupe une grande ſurface*, dit-il, *plus les révoltes deviennent difficiles, parce qu'on ne peut ſe concerter ni promptement ni ſecrétement, & qu'il eſt toujours facile*

du Roi. N'épargnons aucune réflexion, aucune démarche, pour la publicité & l'éclairciſſement

---

au Gouvernement d'éventer les projets & de couper les communications. Mais plus un peuple nombreux ſe rapproche, moins le Gouvernement peut uſurper ſur le Souverain. Les chefs délibèrent auſſi ſûrement dans leurs Chambres que le Prince dans ſon Conſeil, & la foule s'aſſemble auſſi-tôt dans les places que les troupes dans leurs quartiers. Contrat ſocial, liv. 3, chap. 8. « Si le » parti ſtadhoudérien a pris le deſſus, à l'aide des » trahiſons inteſtines & de troupes étrangeres, vous verrez » à la premiere occaſion la liberté hollandoiſe reprendre » ſon empire, & c'eſt d'Amſterdam, où elle couve » ſous la cendre, que ſortiront les manifeſtes patrio- » tiques. Voyez dans le moyen âge comment les Villes » anſéatiques en impoſerent aux petits deſpotes de la » féodalité. Les bonnes Villes écarterent loin de leur » territoire ces Barons voraces, comme nos Colonies » policées font reculer les hordes ſauvages de l'Amé- » rique. Or, pour en impoſer à un Roi batave, à » un Roi Breton, à un Roi des Gaules, il ne faut » rien moins qu'un Amſterdam, un Londres, un Paris. » Conſtantinople fait trembler le Grand Seigneur, qui » ne ſe maintient que par l'ignorance publique & par » la zizanie de différens peuples ſuperſtitieux, dont » le Gouvernement nourrit les haines dans le ſein de » Biſance; & ſi la Métropole des Ruſſes ne renverſe » pas le trône des Czars, c'eſt que Pétersbourg eſt

d'une thèse de la plus grande importance. Admirez la combinaison des circonstances. Comme si l'exemple du Prince d'Orange n'étoit pas assez récent, voici le Prince de Liége qui vous donne une nouvelle leçon. Voyez dans quel embarras sont les Etats du Pays par son absence : voyez comme l'anarchie a précédé la dangereuse influence des Puissances étrangères. L'astucieux Evêque travaille nuit & jour du fond de sa retraite pour fomenter les divisions, & pour rentrer avec main-forte, à l'aide d'un autre Général Munck, dans sa patrie désolée. Ah ! si les Liégeois l'avoient retenu dans leur Capitale, le jour de son entrée solemnelle, la paix & la concorde, le bonheur & la liberté régneroient maintenant chez eux. L'histoire de Suède, depuis cent ans,

---

» une Ville médiocre. Seroit-ce seulement pour les » avantages du Commerce, que Pierre I se rapprocha » de la mer & coupa sa Capitale en deux ? Seroit-ce » seulement pour la sécurité du Bourgeois, que Louis XIV » établit cette fameuse police, dont le méchanisme est » plus ingénieux que la machine de Marly ? J'ai deviné » le secret motif de ces Ordonnances si répétées & si » inutiles contre l'extension des limites ». *Lettre à M. l'Abbé Brizard, en date de Tours, le 31 Août 1789, pages 24--28.*

fournit une foule de réflexions applicables à ma motion, qui deviendroit trop volumineuſe en les rapportant ici.

Quand j'appris le coup de vigueur des Pariſiens à la Saint-Jean dernière, je m'écriai; le Roi eſt entre leurs mains, & ils ne l'amènent pas au Louvre! On fit la même faute le 17 Juillet, &; ſans le miracle du 6 Octobre, nous verſerions aujourd'hui des larmes ameres : un crêpe funèbre ſe déploieroit du ſommet des Pyrénées au ſommet des Alpes, & du bord de l'Océan, au bord de la Méditerranée. Le Miniſtere a fait circuler dans les Provinces une proclamation du Roi, qui annonce à ſes fideles Sujets, qu'après la légiſlature actuelle, S. M. fera une viſite paternelle dans toute l'étendue du Royaume. François, ne prenez pas le change. Ceux qui n'ont pu ſe rendre à Metz en ligne droite, voudroient y arriver par une ligne courbe. *Latet anguis in herbâ.* Soyez convaincus, que ſi ce voyage a lieu, l'oiseau s'échappera, & la douce colombe ne retourneroit ſur les rives de la Seine, qu'après s'être métamorphosée en horrible vautour. Ce ſeroit une bonhomie bien bonne, de ſe repoſer ſur le nouveau ſerment des troupes. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller dans les fortes garniſons, pour entendre les interprétations Jéſuitiques des mécontens. Et je dirai en paſſant, que l'on

ſe dépêche de faire monter les Sergens & les Caporaux au grade d'Officiers, ſi l'on veut éviter beaucoup d'inconvéniens dans les guerres prochaines. Gardons les enfans de France en ôtage, obſerverez-vous, & les voyages du Roi ne ſeront point inquiétans. Ne vous y fiez pas. Cet expédient ſeroit bon, ſi le Roi agiſſoit par lui-même, mais ſa foibleſſe le rendroit l'inſtrument ſervile des ambitieux, leur volonté deviendroit néceſſairement la ſienne : il n'auroit fait que changer de priſon, *de priſon*, dis-je, pour me ſervir d'un terme familier aux Ariſtocrates (1), & une armée formidable tomberoit ſur Paris *de par le Roi.*

---

(1) « On nous objecte que le Roi n'eſt pas libre :
» mais nous répondrons qu'aucun homme attaché aux
» fonctions publiques ne ſauroit être abſolument libre,
» ſans en excepter les Membres de notre auguſte
» Aſſemblée. A plus forte raiſon le premier Magiſtrat
» doit-il ſubir cette Loi immuable, puiſque ſa liberté
» compromettroit eſſentiellement la liberté nationale.
» Le pouvoir exécutif ne doit pas s'éloigner du pouvoir
» légiſlatif. Je doute même qu'il ſoit jamais permis à
» un Roi des Gaulois d'abdiquer ſa couronne. Il aura
» cela de commun avec l'Être-Suprême ». *Lettre à mon oncle l'Auteur des Recherches philoſophiques ſur les Américains, les Egyptiens, les Chinois & les Grecs, en date de Paris, le 26 de l'an 1790, pag. 11.*

Vous aurez beau menacer de juguler la Famille Royale, hélas ! ces menaces ne parviendront pas aux oreilles du Monarque. Les démophages fabriqueront des lettres; ils feront parvenir à Metz des prétendus couriers de Paris, pour entretenir leur ſimulacre dans ſa fatale ſécurité. Qu'importe à ces conſpirateurs, que le ſang des Bourbons coule, pourvu que le chef de la Nation devienne entre leurs mains la baguette des illuſions & l'étendart de l'oppreſſion? O Français ! ô Peuple de mon cœur ! point d'option ici. Le régime des Gênois & des Vénitiens à l'égard de leur Doge, eſt le ſeul qui vous convienne, à moins de vous embarquer tous pour l'iſle de la nouvelle Hollande. Le voyage eſt un peu long, & vingt-cinq millions de navigateurs ſont un peu nombreux. Un tremblement de terre a détaché la Sicile de l'Italie, & l'Afrique de l'Europe. Peut-être qu'un jour, quelqu'heureuſe ſecouſſe détachera la France du Continent : mais, en attendant, veillons, imaginons; & au défaut des Dieux, invoquez votre Génie.

Comme il s'agit de créer des Loix pour tous les ſiecles & toutes les générations, notre Conſtitution ſera auſſi fragile que vicieuſe, ſi nous avons à redouter les vertus de nos Rois. En effet, un Monarque bienfaiſant, actif, populaire, pré-

pareroit un trône abſolu à lui-même ou à ſon héritier, ſi ce Roi joint les vertus guerrieres aux vertus civiles. Comment une Nation légere, une multitude irréfléchie tiendroit-elle contre les preſtiges charmans d'un Monarque jeune, beau, éloquent, martial, généreux & victorieux? Un Roi Capitaine, toujours gracieux, galant, aimable, jamais inacceſſible, jamais dur ni capricieux? C'eſt le Dieu des armées, diroit le Soldat; c'eſt le Dieu de la France, ajouteroit la Nation entiere. Ce nouveau ſoleil éclipſeroit le pouvoir légiſlatif, dont les Membres clairvoyans & incorruptibles éléveroient vainement une voix républicaine dans cet enivrement univerſel, & le ridicule ne ſeroit pas le moindre fléau qui ſapperoit les fondemens de la liberté. Non-ſeulement eſt-il dangéreux que le pouvoir exécutif puiſſe ſe tranſporter d'une Ville à l'autre, d'une place frontiere à l'autre, inſpecter, paſſer en revue les troupes: mais il ſeroit abſurde qu'un Monarque abandonnât ſes fonctions royales pour ne s'attacher qu'au métier de la guerre. Il faudroit donc qu'il fût en même temps Amiral, Chancelier, Maréchal de France. Et ſi la nature n'en a pas fait un Catinat, un d'Agueſſeau, un Duqueſne, nos affaires ſeront en bonnes mains. Et ſi le Roi eſt fait priſonnier de guerre? La captivité de Saint

Louis en Egypte, & sa mort devant Tunis; la prison du Roi Jean en Angleterre, & celle de François I en Espagne, mirent la France à deux doigts de sa perte. Une rançon onéreuse est le moindre des maux qui accablent un Royaume dont le chef est à la merci des Nations étrangeres. C'est confondre le pouvoir exécutif avec ses Agens, que de vouloir qu'un Roi des François soit Soldat & Jurisconsulte & Marin. C'est obscurcir toutes les notions; c'est ignorer la nature d'une royauté constitutionelle, que de permettre à votre Monarque de commander vos armées en Bohême & en Italie, & d'aller combattre sur vos flottes dans les deux Indes. Nos sages Législateurs mesureront toute la profondeur de la motion que je soumets à leurs prudence. Votre Roi n'est pas un Chef d'Escadre, ni un Général d'armée, ni un Président de Tribunal, ni un Lieutenant de Police; mais il est le chef de la Nation. Or, le chef ou la tête ne sauroit quitter sa place sans rompre l'harmonie du corps, sans détruire l'équilibre qui entretient la vie. En lisant le projet du voyage de Sa Majesté dans les Provinces, il me sembloit entendre la tête du corps humain annoncer qu'elle descendroit de dessus nos épaules pour visiter chacun de nos membres. Quel danger, quel boulversement, quel fardeau pour nos mains

& nos pieds, quelle déſorganiſation ne réſulteroit-il pas d'un voyage auſſi inſenſé au moral qu'au phyſique ! Je me ſervirai ici d'une figure dont la juſteſſe déſarmera le bon goût & les convenances. St. Denis, dis-je, n'alla pas fort loin avec ſa tête dans ſes mains. A peine fut-il au bas de Montmartre qu'il tomba dans la plaine qui porte ſon nom. François, ſoyez prudent; craignez que l'apologue de l'Apôtre de la France ne ſe réaliſe un jour, & que votre tête, en tombant à Metz, ou à Straſbourg, ou à Lille, ou à Briançon, ou à Perpignan, ou à Bayonne, ne renverſe toute la Conſtitution.

Et la dépenſe de ces voyages du Roi? Sa Majeſté ſe montrera avec quelqu'éclat. Les quatre-vingt-trois Départemens lui donneront des fêtes : il faudra créer une cohorte diſpendieuſe & périlleuſe de Gardes du Corps. Les Bourgeois de Paris ne ſe ruineront pas en courſes lointaines pour ſe relayer à l'entour du Roi, dont le ſervice perſonnel épuiſeroit, en quinze jours, toute autre Ville du Royaume que la populeuſe Capitale. Voilà des prétextes pour s'entourer de Régimens de ligne ; voilà des raiſons pour s'arrêter de préférence dans les Villes de guerre ; voilà de juſtes

allarmes répandues dans Paris & ſes fauxbourgs ; voilà des inſurrections populaires, d'autant plus terribles que la cauſe en ſeroit fondée ſur l'amour de la Patrie. Et ne doutons pas que, le lendemain du départ du Roi, il ne circule mille bruits fabuleux qui mettront en danger l'Hôtel-de-Ville, la Mairie & tous les Chefs que des gens mal intentionnés ou mal informés voudront déſigner à la fureur du Peuple. Les ariſtocrates feront l'impoſſible pour fomenter ces convulſions, ne ſeroit-ce qu'afin d'effrayer le Roi, qui craindroit de retourner dans une Capitale orageuſe. Les torches des diſſentions civiles, préparées de longue main par la haine, la jalouſie, la vengeance, l'avarice, l'ambition, l'eſpérance & le déſeſpoir, ces torches funebres s'allumeroient d'elles-mêmes dans toute l'étendue de la Monarchie démocratique. Quelle imprudence de votre part, Meſſieurs, ſi vous n'abordiez pas la queſtion que je vous préſente, ſi vous ne la circonveniez pas de vos lumieres, ſi vous l'abandonniez au cours rapide & biſarre des événemens. La tardive expérience vous rendroit reſponſables & victimes des entrepriſes du chef de l'ordre ſocial nouvellement établi. Je me réſume, & ce réſumé ſera court ; le

voici : François ! gardez votre tête ſur vos épaules.

Signé, CLOOTS DU VAL-DE-GRACE, Baron en Allemagne, Citoyen en France.